

AFFAIRES SCOLAIRES

Le projet Ecoles :
de quoi s'agit-il ?
PAGE 5



VIE ASSOCIATIVE

Événements 2017 :
retour en images
PAGE 10



PUGET-VILO Infos

www.puget-ville.fr / Le journal communal de Puget-Ville / MAI 2017 / N°38

**Puget-Ville
en fleurs**

« Voici le printemps !
mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant,
tous les beaux mois aimés ! »

Victor Hugo

La chance aide parfois, le travail toujours



Catherine ALTARE
Maire de Puget-Ville

Vice-présidente de la
Communauté de
Communes Cœur du Var

C'est dans un contexte particulier - baisse des dotations de l'Etat chaque année depuis 4 ans, et augmentation mécanique des charges salariales - que le 30 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2017.

Pourtant, avec 3 367 868 € d'investissements programmés, la municipalité affirme clairement sa volonté de poursuivre un développement harmonieux de notre commune et d'améliorer la qualité des services rendus au public.

« Joyeux
printemps
à tous »

Cette ambition pour notre village trouve également son expression au travers des liens sérieux et sincères que vos élus majoritaires ont su tisser avec les différents partenaires. Elle se traduira, entre autres cette année, par la construction du rond-point du Mas de Brun.

Enfin, je tiens à souligner le rôle indispensable des commerces de proximité dans cette dynamique de développement et d'offre de services. Ils doivent être défendus car ils créent du lien social et participent à l'attractivité du centre-ville.

Vos élus se présentent



Maryse Deleglise
Conseillère municipale

Travaille dans le secteur privé :
directrice animatrice dans
la formation professionnelle

« Je me suis engagée afin d'aider et de faire avancer des projets, de participer au développement de la commune. Satisfaire les Pugétoises et les Pugétois, c'est l'objectif. Et ce qui m'a plu, c'est que l'équipe majoritaire présente une liste apolitique. Dans les communes, nous ne devons pas faire de politique de partis mais au contraire être proche des habitants. Mes compétences : « la gestion ». C'est mon cœur de métier et ma base scolaire. C'est pourquoi j'ai choisi de siéger à la commission finances. »



Remise des cartes électorales aux nouveaux jeunes inscrits

Le 10 mars, la commune a invité les nouveaux jeunes inscrits à une remise officielle de leur carte électorale et d'un livret du citoyen. La liste électorale de Puget-Ville compte désormais 53 jeunes nouveaux inscrits + 23 qui auront 18 ans en cours d'année. Ils pourront aller voter aux élections présidentielles et législatives 2017. ■

DATES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :
dimanches 11 et 18 juin.

VIE ÉCONOMIQUE

Ça bouge à Puget-Ville : 3 commerces ont changé de propriétaires

Boulangerie « C trop choux »


Nouveaux propriétaires :

Anthony et Virginie Santiago (depuis le 29 mars)

Nouveauté : Service de livraison matinal à domicile pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite

Ouvert de 6h à 20h / Fermé le mercredi

Contact : 04 94 66 24 52

Superette « Vival »


Horaires :

du lundi au samedi
7h30 à 12h30 et
15h30 à 19h30

et dimanche
7h30 à 12h30

Nouveaux propriétaires :

Julien et Audrey Fenouil
(depuis le 1^{er} avril)

Nouveautés :

- Poisson frais tous les vendredis
- Fruits et légumes maraîchers locaux
- Charcuterie à la coupe
- Salades, plats cuisinés, traiteurs
- Livraison à domicile

Contact : 06 73 18 21 94

Bars / Restaurant "L'Escale"


Nouveau propriétaire : Emmanuel Vagnier

Réouverture le 4 mars. Le restaurant vous propose une carte avec des produits faits maison.

Nouveautés : Aménagement d'un jardin terrasse à l'arrière du restaurant, nouvelle décoration

Ouvert du lundi au samedi 6h à 20h et dimanche 6h à 13h

Contact : 04 94 58 85 50

TRIBUNE D'EXPRESSION

GROUPE MINORITAIRE - OPPOSITION

LE QUARTIER DE LA TOUR... Non à la « surconcentration »



C'est au cours d'une réunion d'information, où étaient conviés les habitants du Domaine de la Tour, que la mairie de Puget-Ville présentait le projet de la société OIA Promotion (située à Aix-en-Provence). Un projet de grande envergure, sur 3 étages, qui prévoit 65 logements sociaux (actuellement, le quartier en comporte 24) sur une parcelle de 4 840 m², qui verra le jour à coté de 56 villas privées. Les propriétaires ne comprennent pas, ils ont achetés un terrain où n'apparaissait pas un tel nombre de logements sociaux. Au cours de cette réunion, les questions diverses et variées fusent... La réponse de l'adjoint à l'environnement « Mais si vous êtes contre ce projet, pourquoi ne vous êtes-vous pas associés afin d'acheter

ce terrain ?? » C'est une belle phrase venant d'un élu, qui traduit, la non-prise en compte de l'émotion que crée ce projet dans le quartier. Le dialogue n'ira pas plus loin, la mairie a décidé de vendre à ce bailleur social... « La priorité, pour l'attribution des logements, sera donnée aux Pugétois » informe Catherine Altare. Et pourtant aux nombreuses questions posées sur l'attribution de ces logements, les réponses ont été très vagues. Cela traduit que la Mairie n'aura aucune maîtrise sur la décision d'attribution des logements situés sur le domaine communal !!! Ce projet qui ne défend pas les intérêts des Pugétois va apporter une grande modification dans la vie paisible, de tous : - Circulation intensive dans les accès du quartier

de la Tour, - Problèmes de stationnement (il est prévu 82 places de parking), - Insuffisances des infrastructures à court et moyen terme, - Et tous les problèmes liés, de près ou de loin, à un projet immobilier de cette taille. Ce projet irresponsable et irréfléchi emmène Puget-Ville sur le même chemin que ses villages voisins : une surconcentration de logements sur une même zone. Peut-être, qu'à la lecture de cet article, nos élus auront un peu de bon sens. Mais cela est une autre histoire...

« Puget-ville reste notre priorité. » 

Stéphanie Truc-Morelle, Angélique Valois,
Odile Vies, Fabrice Sforza,
Raymond Perelli, Abdelkader Hadjazi

UN CENTRE AÉRÉ À PUGET-VILLE



Pour les 6 - 11 ans

Les **mercredis après-midi** de **11h30 à 18h30**
(Dès la sortie des classes). Hors périodes de vacances scolaires.

Lieu : École élémentaire **Lei Cigalos**

Toutes les infos sur www.puget-ville.fr - 04 94 13 82 00



Le Carnaval des TAP



LES PETITS ARTISTES

Le vendredi 7 avril, lors des Temps d'Activités Périscolaires, les enfants ont participé au « carnaval des TAP ».

Au programme : déguisement, danse, karaté, atelier maquillage, défilé, goûter...

Les spectacles, la décoration et la mascotte de l'événement ont été réalisés par les enfants. Un vrai travail d'artiste. ■

CONTACT : TAP - 06 84 83 36 00



LE PROJET ECOLES

de quoi s'agit-il ?

Un projet pensé pour aujourd'hui et les années à venir

- Offrir des lieux d'enseignement fonctionnels et adaptés pour les enfants et les enseignants
- Mettre les équipements en conformité avec la demande et l'évolution démographique de la commune

CONSTAT DE LA SITUATION ACTUELLE

- **La capacité d'accueil du restaurant scolaire est aujourd'hui à son maximum.** Certains enfants ne rentrent pas avant 12h45 dans le réfectoire. Les élèves de l'école maternelle sont également obligés de se déplacer à pied jusqu'au réfectoire situé à l'école élémentaire (situation problématique notamment les jours de pluie) ;
- Le nombre d'élèves inscrits augmente avec à la croissance de la population. **Les locaux ne seront plus adaptés** en cas d'ouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle ;
- **La mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) a fait émerger des besoins supplémentaires** en termes de locaux ;
- **Le nombre de salles disponibles pour les associations n'est plus suffisant** pour la pratique de leurs activités.



CONTENU DU PROJET

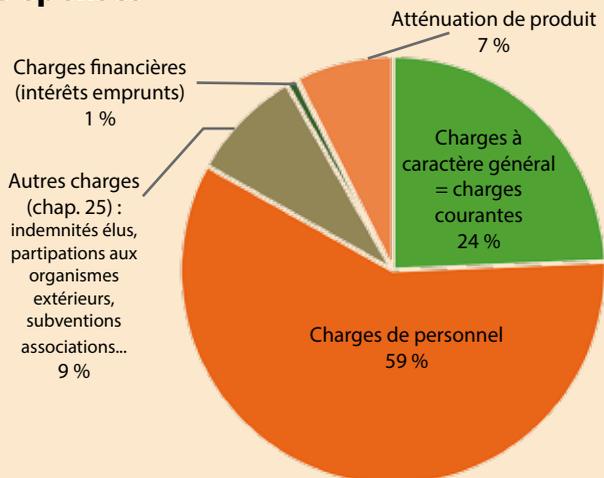
- **Construction d'une école maternelle** de 8 classes (avec extension possible à 9 classes), juxtaposée à l'école primaire ;
- **Aménagement d'équipements adaptés** : 1 salle de motricité, 1 garderie et 1 salle multi-activités accessible depuis l'extérieur ;
- **Construction de 2 réfectoires**, 1 pour chaque école, avec réaffectation de l'actuelle salle de restaurant en classe ;
- **Mise à disposition des locaux de l'ancienne école maternelle** pour les associations ;
- **Agrandissement de la cour de l'école élémentaire**, aujourd'hui trop petite ;
- **Mise en place d'un nouveau plan de circulation** pour sécuriser l'accès aux écoles.

La livraison est prévue pour la rentrée scolaire 2018/2019. **Une réunion publique d'information sur le projet aura lieu à la salle Jean Latour le 20 juin 2017.** ■

Budget Principal 2017 de la commune

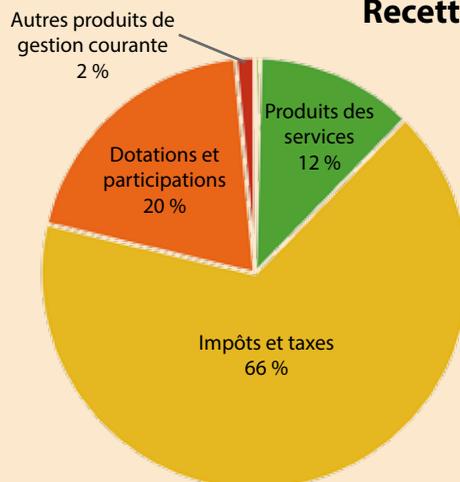
SECTION DE FONCTIONNEMENT : elle s'équilibre à 4 730 206, 19 €

Dépenses



Constat : les charges de personnel évoluent d'environ 2%.
Les dépenses courantes sont maîtrisées et stables.

Recettes



Les recettes sont marquées par la baisse des dotations de l'Etat et une faible revalorisation des bases fiscales par l'Etat.

LES TAUX D'IMPOSITION	Taux moyens nationaux	Taux moyens du Var	Taux de Puget-Ville 2017
Taxe d'Habitation	24,19 %	23,40 %	20,33 %
Taxe sur le Foncier Bâti	20,52 %	23,35 %	16,94 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	49,15 %	71,75 %	71,93 %

ÉVOLUTION DE LA DETTE

Depuis 2014, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

Les taux restent inchangés cette année et ce depuis 2014.

SECTION D'INVESTISSEMENT : elle s'équilibre à 3 367 868, 92 €

Cette année, les investissements programmés affirme la volonté de la municipalité de poursuivre le **développement harmonieux** de la commune et d'**améliorer la qualité des services** rendus au public.



Les principaux investissements de la commune en 2017 :

ENFANCE & JEUNESSE		
	Extension du groupe scolaire	700 000,00 € <i>(total de l'opération de 2015 à 2019 : 4 435 148,00 €)</i>
	Acquisition de mobilier et de jeux pour les écoles	8 800,00 €
TRAVAUX		
	Travaux de voirie - VRD <i>(réfection chemins communaux, éclairage public)</i>	310 000,00 € <i>(total de l'opération de 2015 à 2019 : 1 185 672,53 €)</i>
	Création d'un parking drainant Quartier La Planque	260 000,00 € <i>(total de l'opération de 2016 et 2017 : 267 129,00 €)</i>
	Réfection de toitures des bâtiments communaux	80 000,00 € <i>(total de l'opération de 2017 à 2019 : 120 000,00 €)</i>
	Travaux chaudière bois	30 070,77 €
	Acquisition matériel services techniques	39 987,00 €
PATRIMOINE		
	Restauration Haute Ville	260 000,00 € <i>(total de l'opération de 2016 à 2019 : 435 000,00 €)</i>
	Construction d'un pigeonnier	15 000,00 €
CADRE DE VIE		
	Aménagement paysager du giratoire RD97	20 000,00 €
	Réfection des fontaines <i>(dont celle du cimetière)</i>	70 000,00 €
TOURISME		
	Réalisation d'une aire d'accueil pour les camping-cars	20 000 €
TISSU ASSOCIATIF		
	Réfection des courts de tennis	10 000,00 €
	Réfection du stade	90 000,00 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
	Élaboration du Plan Local d'Urbanisme	15 000,00 € <i>(total de l'opération de 2015 à 2017 : 42 453,00 €)</i>
	Acquisitions foncières <i>(chemin des Vignes + une régularisation foncière)</i>	14 000,00 €
SECURITÉ & PRÉVENTION		
	Lancement de la vidéoprotection	75 000 €
	Acquisition de panneaux de signalisation, de miroirs routiers...	9 800 €

BIODIVERSITÉ

Le Coucou geai

Le coucou geai est un migrateur qui nous arrive d'Afrique dès la fin février.

Il fréquente les bosquets de chênes lièges et les pinèdes. On le trouve aussi dans les vergers et le vignoble pourvu qu'il soit parsemé de haies. Cet oiseau bavard et bruyant se nourrit essentiellement de chenilles processionnaires des pins.

Il cherche souvent ses proies au sol, en marchant, courant ou sautillant, et ne dédaigne pas, à l'occasion, sauterelles, papillons, termites, escargots voire petits lézards. Entre avril et juin, la femelle dépose ses œufs dans les nids de corvidés auxquels il incombera d'élever sa progéniture. Contrairement au coucou gris, le jeune coucou geai ne jette pas les œufs hors du nid, et il grandit généralement en compagnie des jeunes de l'espèce hôte. ■



© André LABETAA

CADRE DE VIE

Objectif

**ZÉRO
PESTICIDE**

La réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

L'obligation d'arrêter l'emploi de produits phytosanitaires sur les espaces publics (espaces verts et voirie) demande d'engager une réflexion qui aboutira à une gestion raisonnée de ces espaces. **Depuis 2015, la commune a commencé son plan de désherbage et de**

gestion différenciée. Cette année, le cabinet Envilys a été retenu pour réaliser une étude d'une durée de 4 mois. Accompagné des services techniques, ils vont dresser le bilan des pratiques utilisées et repenser l'entretien des espaces communaux, voiries et espaces verts. A l'issue de

ce bilan, un programme d'actions sera proposé. Des solutions pérennes et durables de gestion des espaces publics seront mises en œuvre avec une aide financière de l'agence de l'Eau. Elles permettront aux agents de travailler avec des méthodes alternatives au désherbage chimique. ■



+ d'infos :
www.puget-ville.fr

SÉCURITÉ & PRÉVENTION

La sirène d'alerte a sonné plusieurs fois à Puget-Ville, mais ce n'était qu'un test

Le 28 février, beaucoup d'habitants ont été surpris d'entendre sonner à plusieurs reprises la sirène d'alerte. Une série de tests a été effectuée pour permettre de vérifier son bon fonctionnement suite à des travaux de modernisation.

Le signal national d'alerte est déclenché en cas d'accident majeur. Il faut agir vite.

Un son montant et descendant est émis par les sirènes :

3 cycles d'1 minutes et 41 secondes séparé par un silence de 5 secondes

La fin d'alerte :

Son continu de 30 secondes

Les essais mensuels :

1 cycle d'1 minutes 41 secondes et un son continu de 30 secondes (fin d'alerte)

Tous les 1^{ers} mercredis du mois à 12h

Les consignes à respecter en cas d'alerte :



1

Mettez-vous en sécurité en rejoignant un local clos
Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation



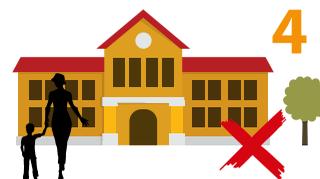
2

Ecoutez la radio (France Bleu, France Info ou radios locales) ou la TV. **Suivez les consignes.**



3

Ne téléphonez pas.
Sauf urgence vitale.
Le réseau doit être disponible



4

Laissez les enfants à l'école.
Les enseignants se chargent de leur sécurité.

ENVIRONNEMENT

Débroussailler, une obligation !

Le débroussaillage et son maintien en état sont obligatoires toute l'année et constituent avant tout une protection pour vous-même ainsi que pour vos biens. Il permet de se prémunir des risques d'incendie en limitant la propagation du feu et son intensité. **Cette obligation concerne les propriétaires de terrains situés en forêt ou à moins de 200 m** (Articles du Code forestier : L321-1 et suivants, L322-3 et suivants / Arrêté préfectoral du 30/03/2015) :

- **Hors zone urbaine** : débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.
- **En zone urbaine, ZAC ou lotissement** : débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.

Le débroussaillage doit s'effectuer conformément aux règlements : (espacement des arbres, élagage, mise à distance du bâti, élimination des bois morts et déchets végétaux, etc). **Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.** Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de 30€/m² non débroussaillé et par jour.

ATTENTION : Le brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département Var est interdit au regard des risques d'incendie (des dérogations existent). ■



+ d'infos :
www.puget-ville.fr

RÉTROSPECTIVE 2017

Les associations participent activement à l'animation du village



Championnat de BMX
Coupe Côte d'Azur - 12 mars

Comité des Fêtes Pugétois : Fête de la Saint Patrick - 18 mars



Les Amis du Vieux Puget : Journée nettoyage - 18 mars

Amis du Vieux Puget : Les concert Royaux - 2 avril



Musique Action Puget : La Map fait sa Jam - 4 mars

Coupe du Var de Kobudo - 11 février



Les Enfants d'Abord : Loto et Bourse aux jouets - 25 mars



Coup de cœur

Dans la forêt, de Jean Hegland
Edition Gallmeister

Dans la forêt est un roman magnifique, dur, fort, dans lequel deux sœurs isolées dans une maison familiale au cœur d'une forêt inconnue et effrayante, suite à un cataclysme mondial, se voient confrontées à la solitude, l'obscurité et la peur, et doivent réapprendre à vivre avec et dans la nature. Un récit de « nature writing » dans les règles de l'art, où l'humain se plie à la Nature et non l'inverse ! ■



Médiathèque : la poésie fleurit au printemps



À l'occasion du printemps des poètes, la poésie était reine à la médiathèque :



une décoration réalisée pour l'occasion, a sublimé les locaux. Les visiteurs ont pu se laisser guider dans un univers poétique grâce aux interventions des artistes Thierry Giannarelli de la compagnie l'Imparfait, le samedi 11 mars, et de Gérard Bayle, chanteur et poète, le vendredi 17 mars. ■

CONTACT : Médiathèque - 04 94 48 38 47

ÉVÉNEMENTIEL

Votre rendez-vous du mois de mai

FOIRE
de printemps

Animations, Plants,
Animaux, Marché Bio,
Balade à poney
Atelier cirque

PUGET-VILLE

21 mai 2017

ÉVÉNEMENTIEL



MAI

Lundi 1^{er} : Fête du printemps, 12h à 20h, quartier La Pinède. Concerts gratuits en plein air. La MAP : 06 98 88 05 60.

Lundi 1^{er} : Fête champêtre de 9h à 19h à Sainte Philomène. Les Amis du Vieux Puget : 06 87 41 36 83.

Dimanche 7 : Vide grenier des Enfants d'Abord de 8h à 16h au centre-ville. Tarif exposants : 9€ les 3 mètres. 06 20 60 39 42.

20 et 21 : A Cappella salle Jean Latour. 06 88 83 61 43.

Dimanche 21 : Foire de printemps de 9h à 19h en centre-ville. Stands, animations, atelier cirque, bio, balade à poneys...

Dimanche 21 : Concert « La virtuosité vocale » à 16h chapelle Sainte Philomène. Les Amis du Vieux Puget : 06 87 41 36 83.

Vendredi 26 : Cinéma 20h30 salle Jean Latour. 04 94 13 82 00.

Samedi 27 : Théâtre Molière à 18h salle Jean Latour. Par la Mairie et la Compagnie Vanikoro : 04 94 13 82 00.

Dimanche 28 : Audition de fin d'année de l'école de musique « Jazz Variétés Pugétois », salle Jean Latour. 06 60 94 91 07.

JUIN

Vendredi 2 : Festival des Hameaux à la Foux. Apéritif offert à 20h, concert de JaMin à 20h30. Amener votre repas.

Du 2 au 4 : Salon des peintres de 9h à 18h salle Jean Latour. Entrée gratuite. Office de Tourisme : 04 94 33 51 06.

Lundi 5 : Messe avec chants grégoriens à 11h chapelle Sainte Philomène. Les Amis du Vieux Puget : 06 87 41 36 83.

Vendredi 9 : Festival des Hameaux au Mas de Brun. Apéritif offert à 20h, concert de Fran6ter à 20h30. Amener votre repas.

Dimanche 11 : Course de côté de S^{te} Philomène 06 03 21 65 37

Vendredi 16 : Festival des Hameaux au Canadel. Apéritif offert à 20h, concert de 6Lexic à 20h30. Amener votre repas.

Samedi 17 : Kermesse des écoles. 06 35 32 53 92.

Dimanche 18 : Concert « La Camerata Vocale » à 16h chapelle Sainte Philomène. Les Amis du Vieux Puget : 06 87 41 36 83.

Mercredi 21 : Fête de la musique. 04 94 13 82 00.

Vendredi 23 : Festival des Hameaux à la Ruol. Apéritif offert à 20h, concert d>Hello Goodbye à 20h30. Amener votre repas.

Samedi 24 : Pucés Motos de 10h à 19h à l'espace du Félibrige. Tarif exposant : 3€ le m2. Comité des Fêtes : 06 88 15 72 78.

Samedi 24 : FestiBlues. Concerts à 20h30, parc de la Pinède. Entrée à 10€. Paiement sur place.

Samedi 24 : Veillée provençale à 20h30 salle Jean Latour. Rescontre Prouvencau : 06 80 33 45 94.

Vendredi 30 : Cinéma 20h30 salle Jean Latour. 04 94 13 82 00.

ÉTAT CIVIL

Naissance

Léonie SAUTREAU : 23 février 2017

Décès

Roger GARNIER : 14 février 2017

Francis BARACCO : 11 mars 2017

David FERNANDE : 14 mars 2017

Annie REGNIER : 26 mars 2017

Maurice DALBERA : 4 avril 2017

ÉCONOMIE

83 Immobilier

- Achats
- Ventes
- Estimations
- Etudes - Conseils

www.83immobilier.fr

Zone du Collet - 659 av des Platanes à Carnoules 04 94 48 80 88
agence@83immobilier.fr - Estimations Gratuites 06 17 76 12 49

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
ÉLAGAGE, ABATTAGE ET DÉBROUSSAILLEMENT
ENLÈVEMENT ET BROYAGE DE VÉGÉTAUX
ARROSAGE AUTOMATIQUE
AFFÛTAGE DE CHAÎNES

LES JARDINS D'ANDRÉ
07 86 86 87 50
lesjardinsdandre@gmail.com
DEVIS GRATUIT



Pour insérer un encart publicitaire dans le journal communal, contacter le service communication de la mairie : 04 94 13 82 19

Si vous ne recevez pas le journal communal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous :

Mairie de Puget-Ville - Service Communication
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville
Tél : 04 94 13 82 19
Fax : 04 94 13 82 01
communication@puget-ville.fr
www.puget-ville.fr



PUGET-VILO Infos

Journal communal d'information

Édité par : Mairie de Puget-Ville
368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville

Directeur de la publication :
Mme le Maire, Catherine Altare

Conception / Réalisation :
Vanessa Martin, service communication

Rédacteurs : Vanessa Martin, Catherine Altare
Nadia Viano, Elsa Declerck, Elisabeth Heulin

Crédits Photos : Mairie de Puget-Ville
et Adobe Stock

Impression : Pure Impression - 2100 exemplaires
Papier offset recyclé

Distribution : Mairie Puget-Ville

